

VII Annexes

VII.1 ANNEXE 1 - Kbis de la SARL Packride

VII.2 ANNEXE 2 - Extrait de plan cadastral

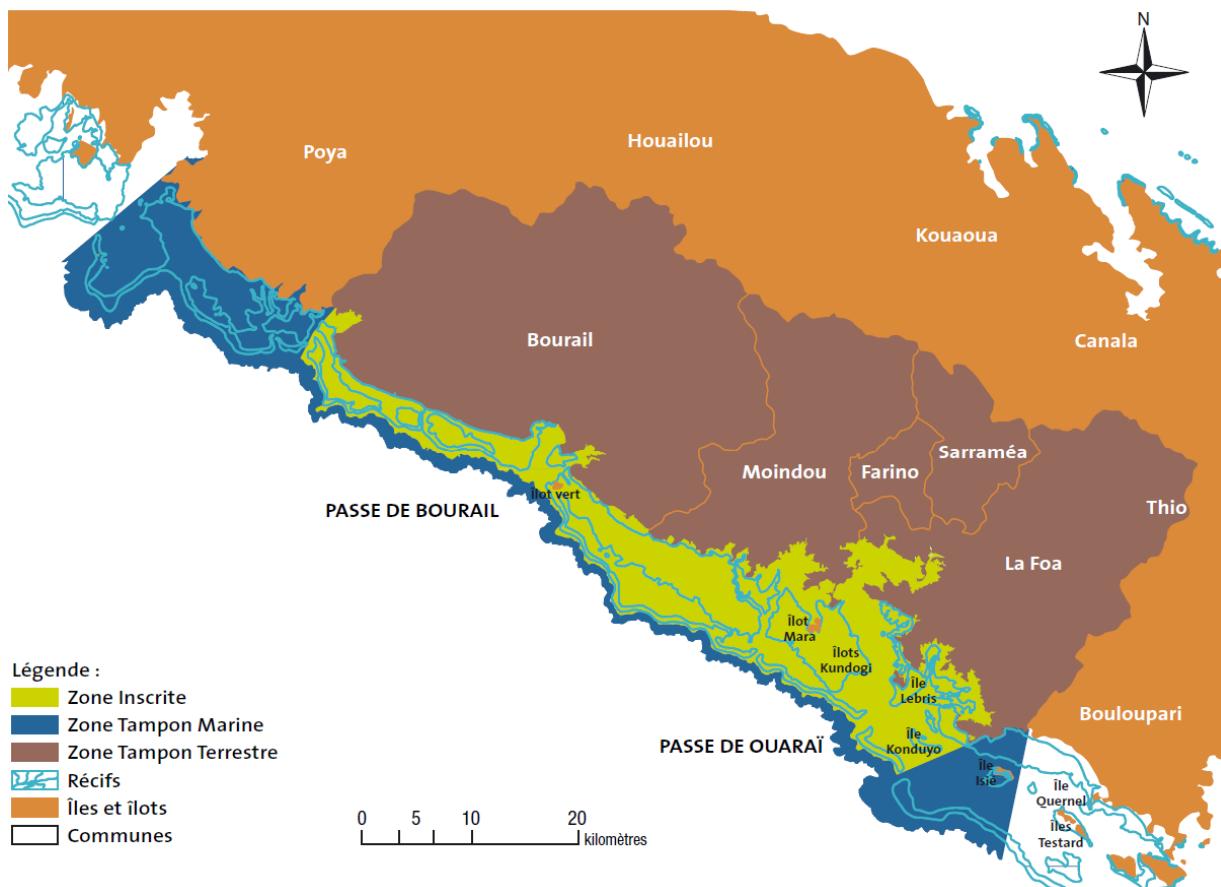


Commune : LA FOA
Section : QUA TOM
Lotissement :
Numéro de Lot : 54
Numéro d'Inventaire Cadastral : 5853-334518

Echelle : 1/4610
Date d'édition : 18/10/2015

Document 2014-01205544450

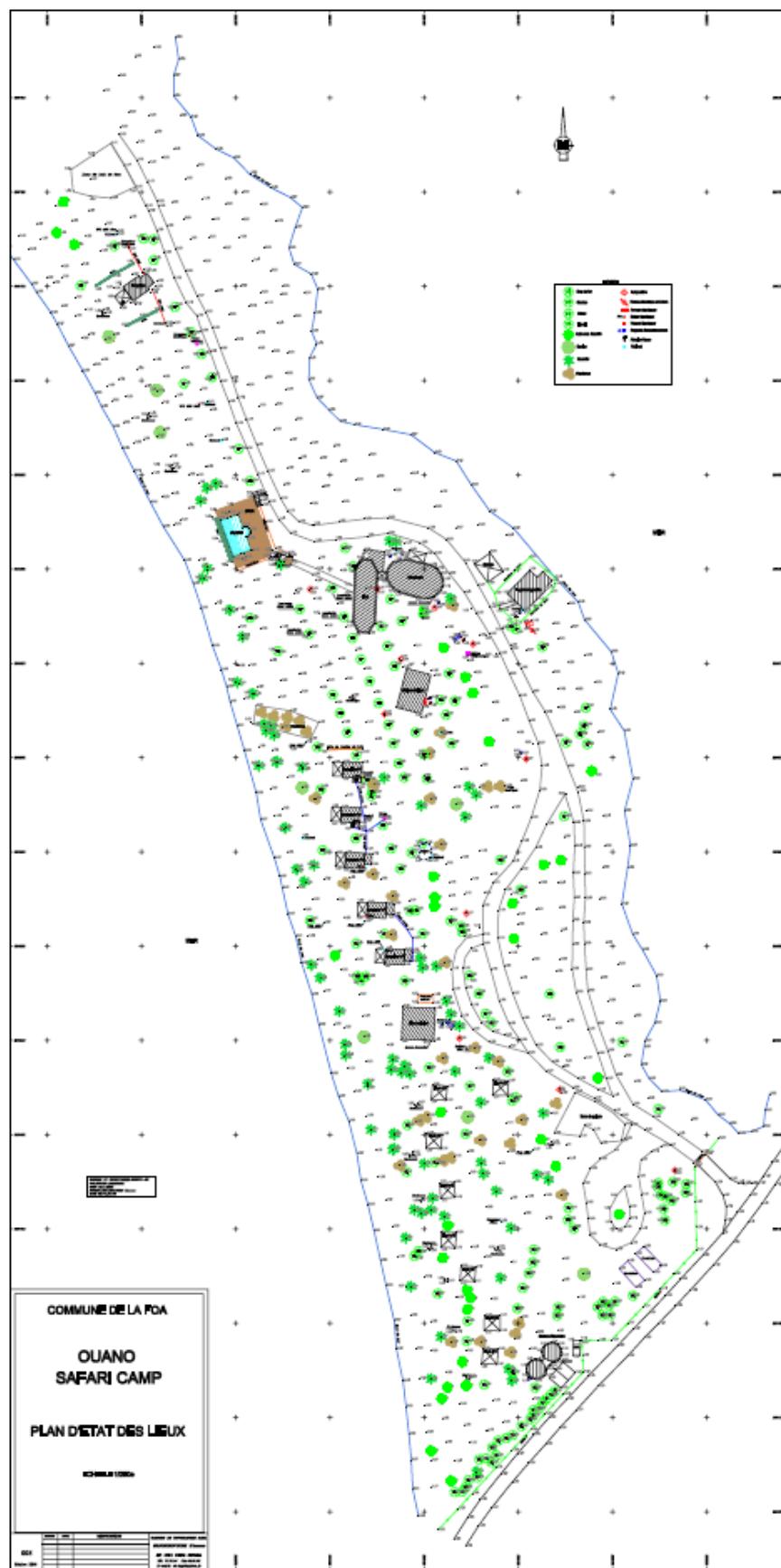
VII.3 ANNEXE 3 - Vue générale de la Zone Côtière Ouest (zone de bien UNESCO et zones tampon terrestres et marines)



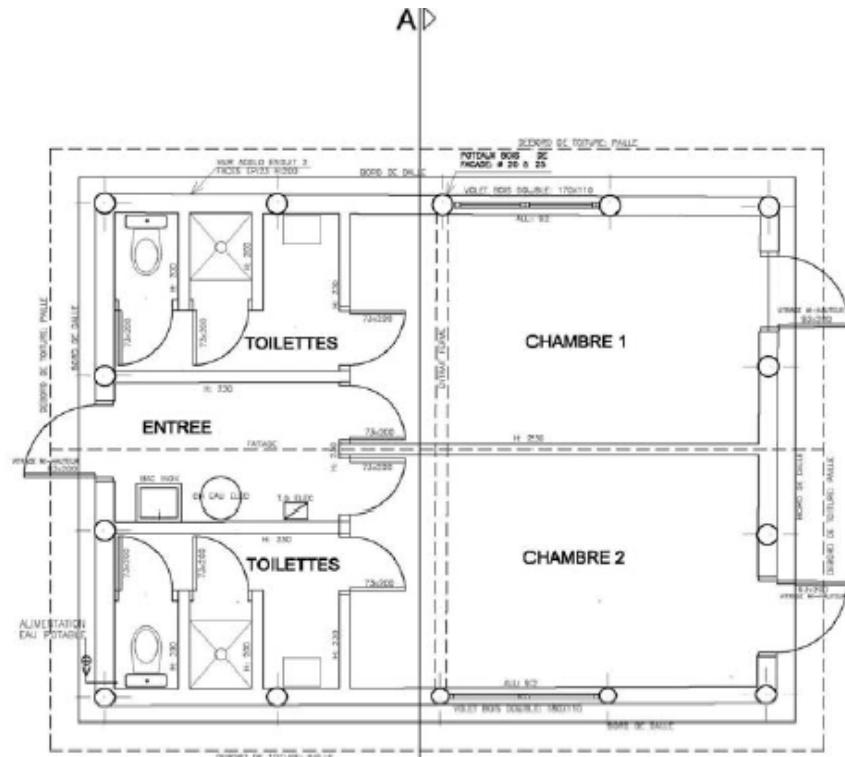
Source : Plan de gestion de la ZCO

VII.4 ANNEXE 4 - Positionnement des infrastructures et plan topographique du site avant reprise d'exploitation et aménagements

LE PLAN EN FORMAT COMPLET ET EN HAUTE DEFINITION SERA INSERE DANS LE PDF DU RAPPORT FINAL

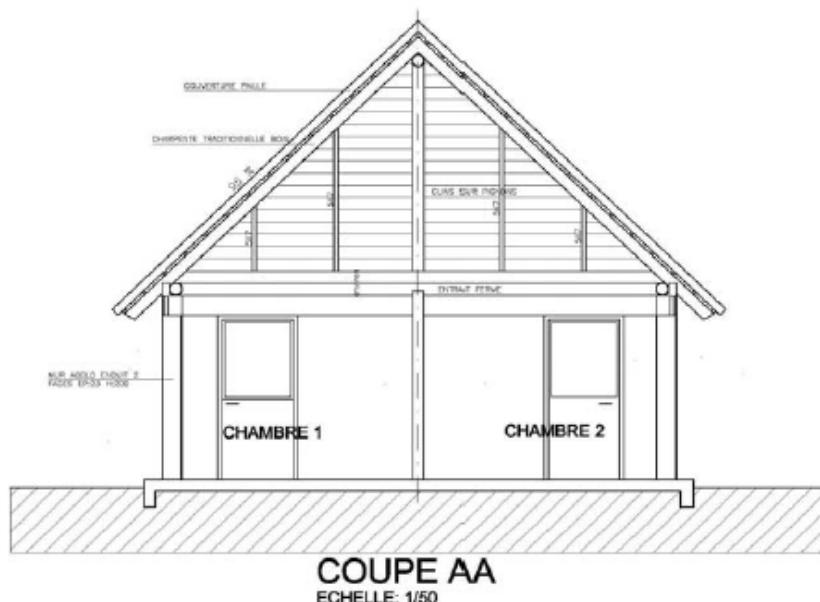


VII.5 ANNEXE 5 - Plans des principales infrastructures avant reprise d'exploitation et aménagements



LOGEMENT GARDIEN
ECHELLE: 1/50

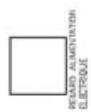
A



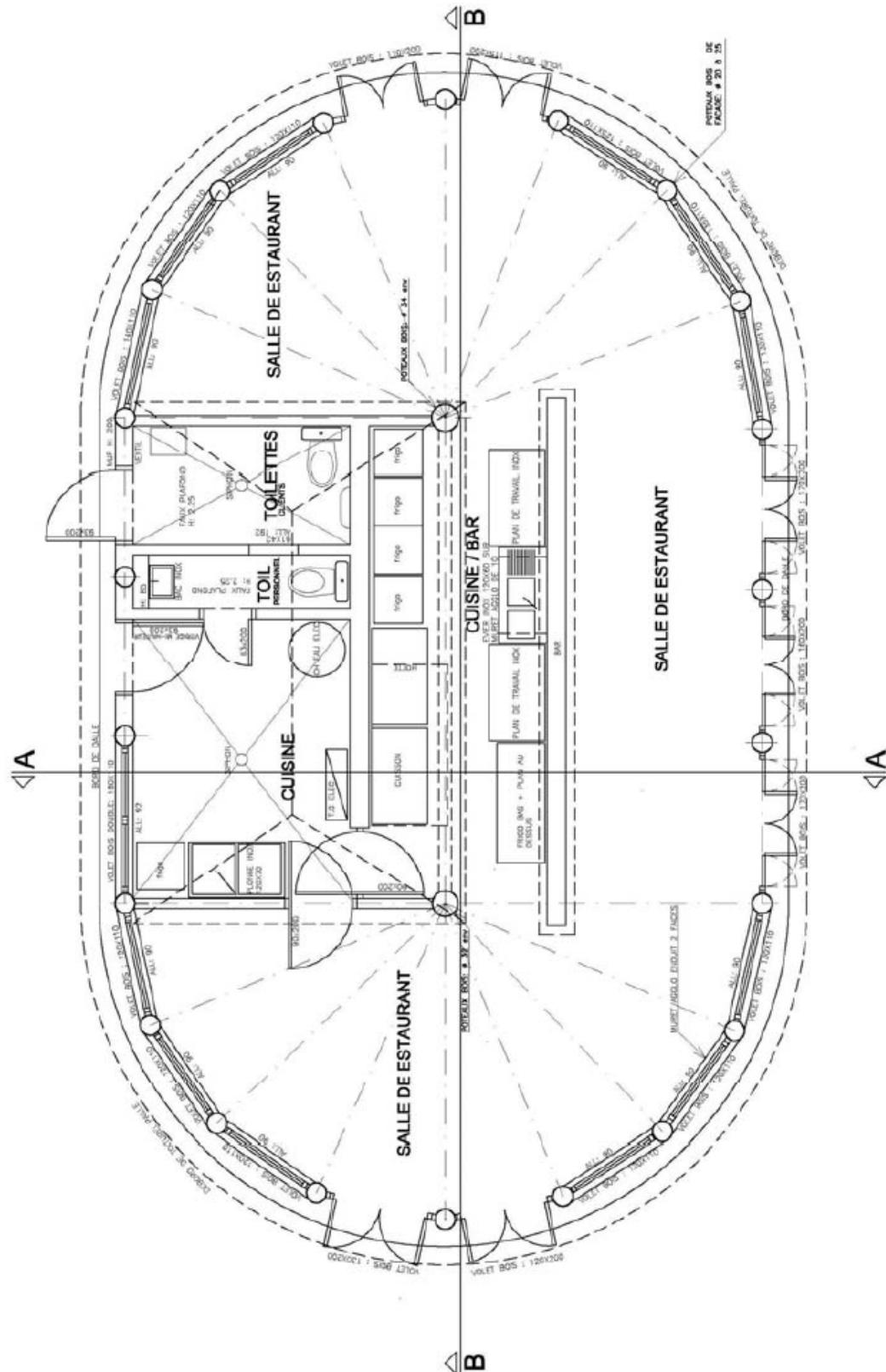
COUPE AA
ECHELLE: 1/50

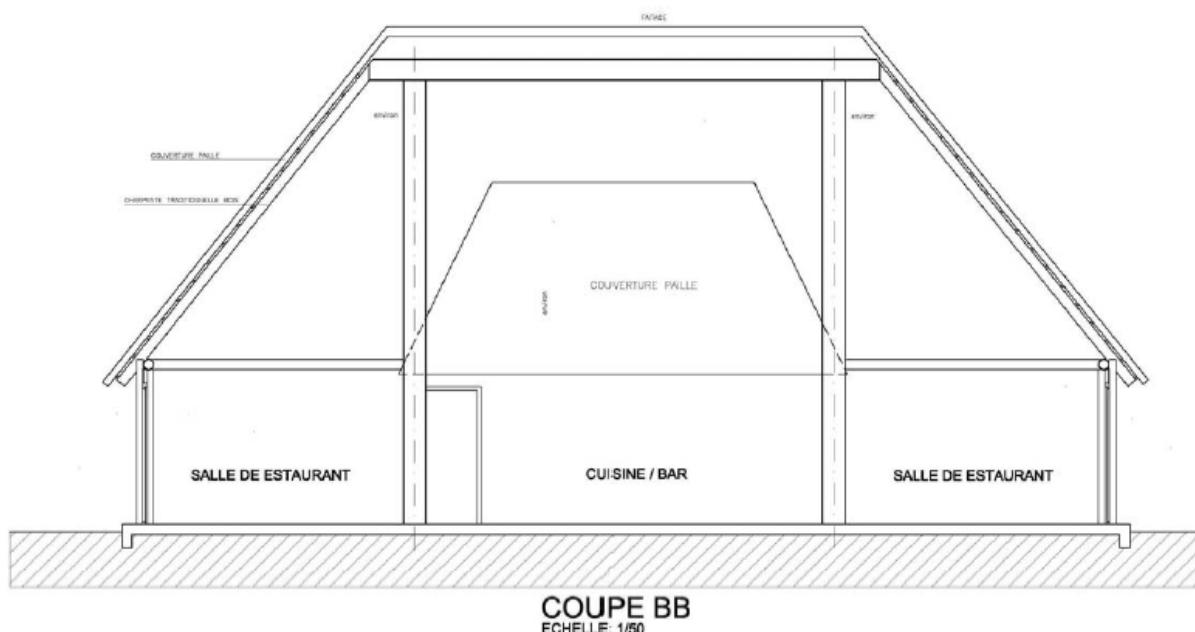
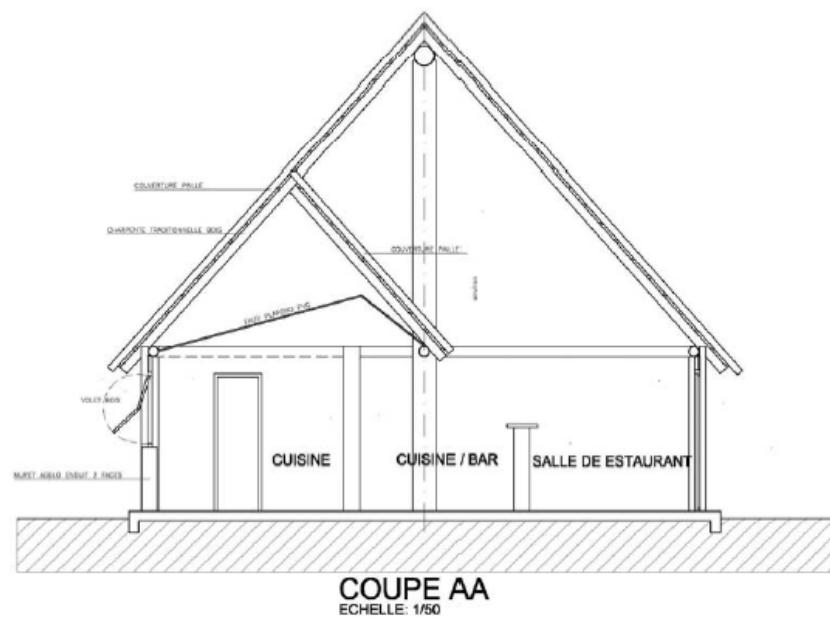
FARE RESTAURANT

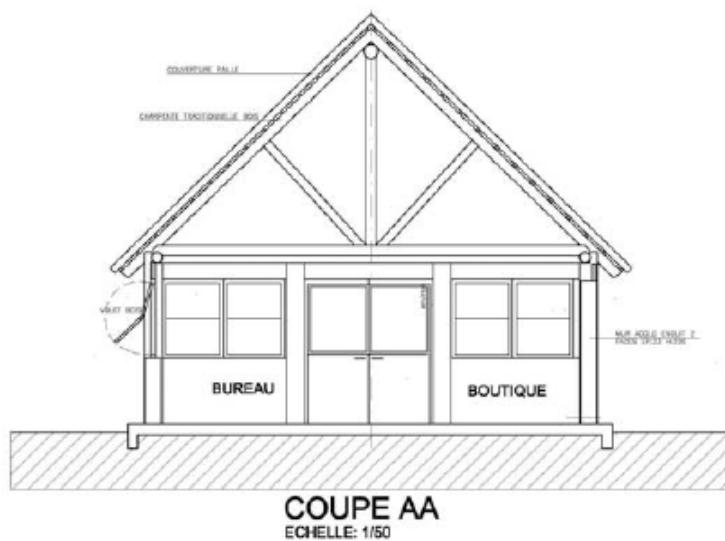
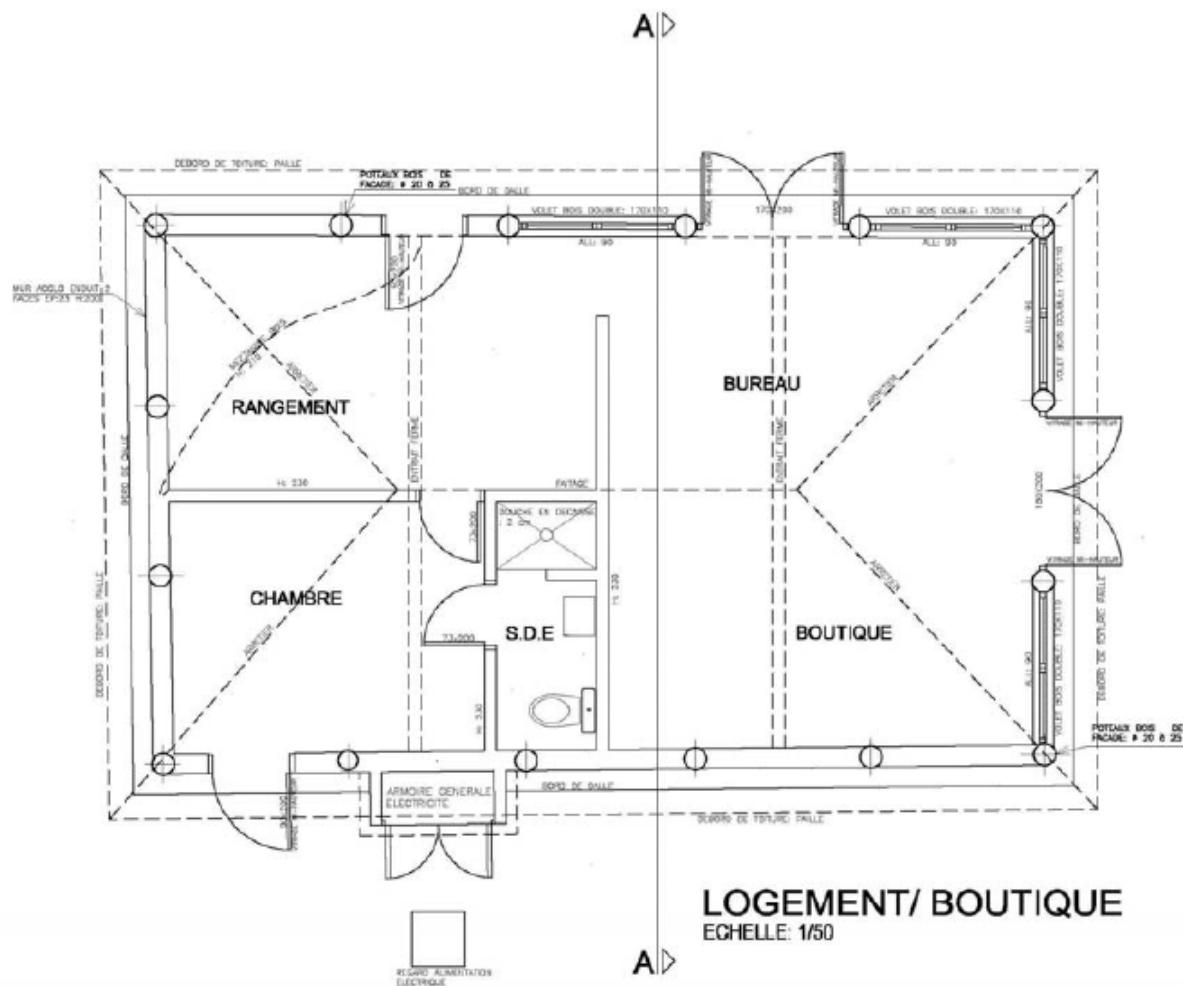
ECHELLE: 1/50

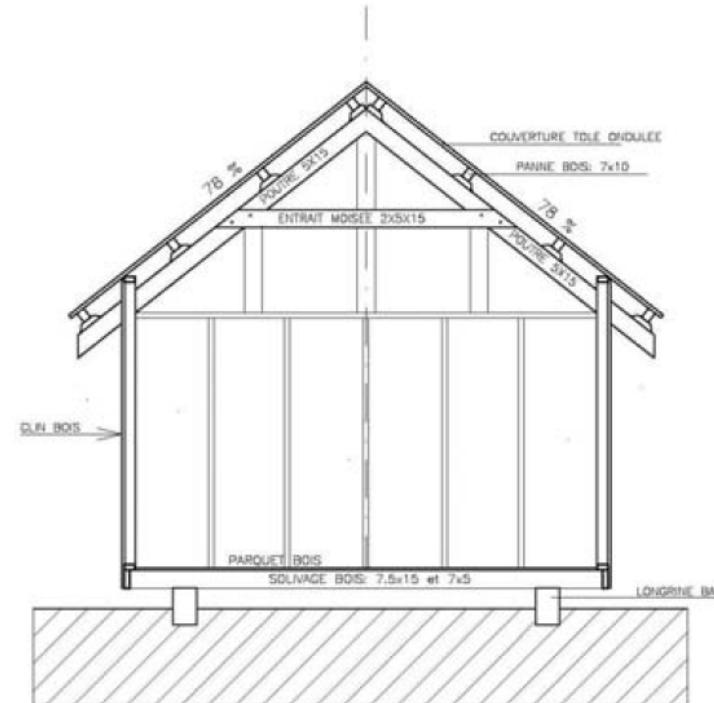
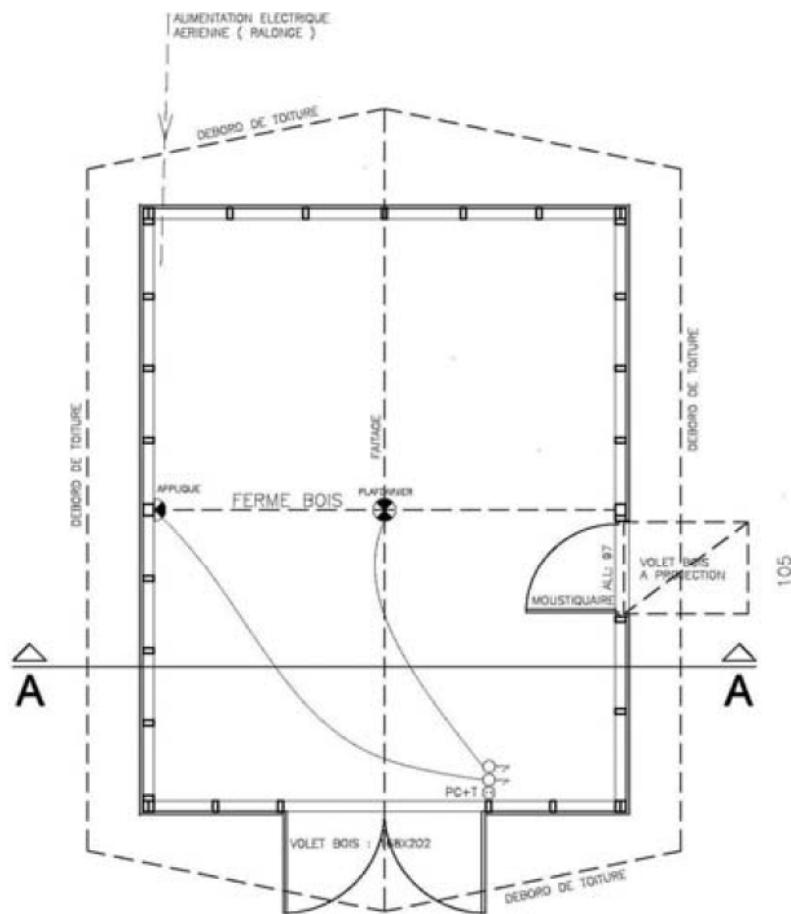


REGISTRO ADMINISTRATIVO



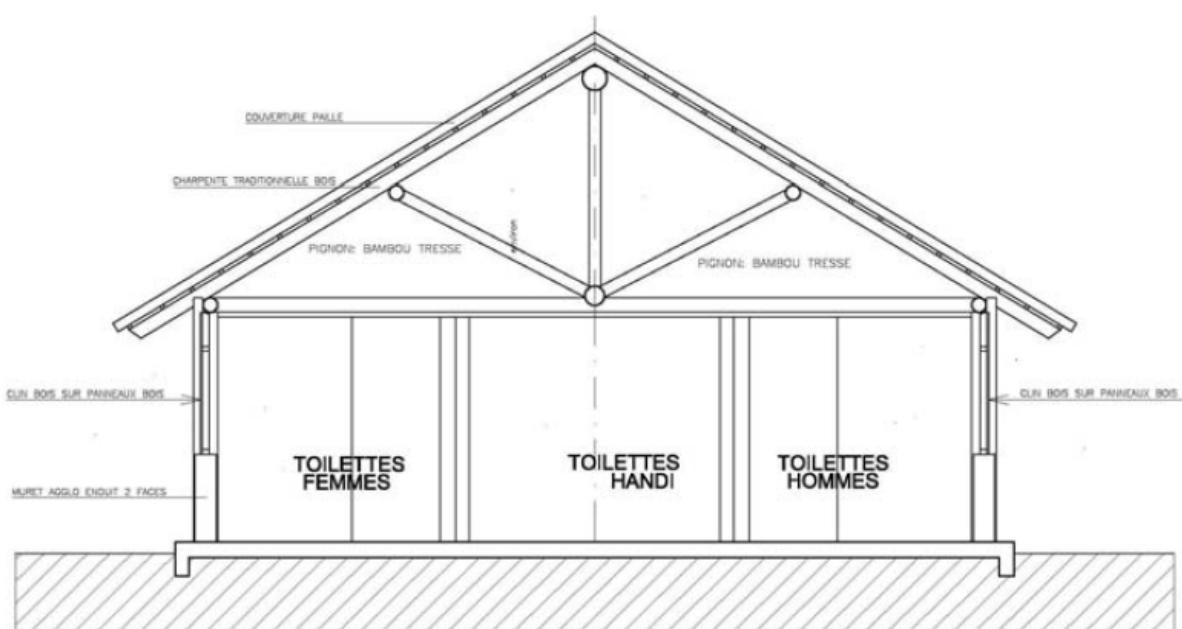
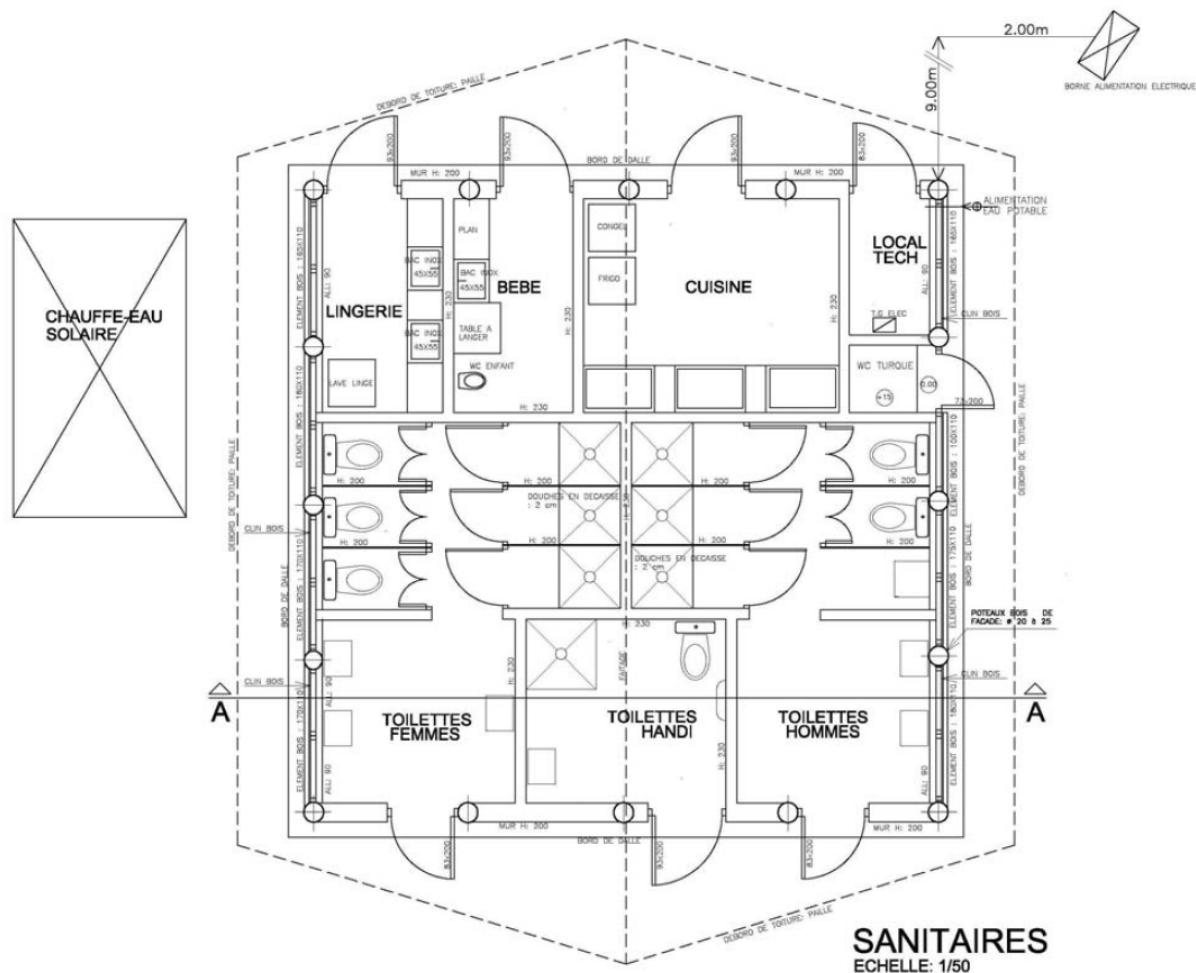






COUPE AA
ECHELLE: 1/50

BUNGALOW
ECHELLE: 1/50



**PROJET CALEDONIAN
WAKE PARK -
SARL PACK RIDE**

LA FOA - OUANO

**SYNTHÈSE DES
MODALITÉS
D'EXÉCUTION DES
OPÉRATIONS**

1. MOYENS PERSONNEL

Nom prénom	Poste	Entreprise	Qualif
	Responsable des travaux de VRD	SNTP	Gérant
	Chef de chantier	SNTP	AM

Poste	Qualif	QTY
CHAUFFEURS PL	Divers	5
CONDUCTEURS ENGINS	Divers	3
MAÇON	N2	2
OUVRIER	N1	2
MANŒUVRE	OM	1

2. MOYENS MATÉRIEL

Désignation	Type/poids	Marque	QTY
Pelle Hydraulique	20 T	Daewoo	1
Pelle Hydraulique	25 T	Hitachi	1
Pelle Hydraulique	15 T	Volvo	1
Pelle à pneus	14 T	Mecalac	1
Mini pelle	5 T chenille plastic	Volvo	1
Camion	10 roues Benne basculante	Volvo	2
Camion	12 roues	Divers	3
Camion	Grue 6 roues – Tribennes	Renault	1
Compacteur	5 T	Bomag	1
Compacteur	15 T	Bomag	1
Plaque vibrante	500kg		1
Auto-bétonnière	2 m3	Piccini	1

ÉQUIPEMENTS DIVERS MATÉRIEL ET OUTILLAGE

Groupes électrogène	Perforateurs	Lunettes d'alignement
Tronçonneuses Thermique	Scies circulaire	Lasers rotatif
Pilloneuses	Lasers de canalisation	Bétonnières
Coffrages de préfabrication		Petit outillages...

3. MODALITÉS D'INTERVENTIONS SUR SITE

Toutes les dispositions utiles seront prises pour :

- Limiter les nuisances sonores,
- Limiter la pollution atmosphérique par les engins,
- Limiter la pollution des réseaux, et du milieu

Les nuisances acoustiques

Afin de limiter les nuisances sonores, les mesures et prescriptions suivantes seront adopté

- Éviter l'exécution simultanée de prestations sonores,
- Respecter la réglementation en vigueur sur les horaires de travaux et notamment pour les travaux bruyants.
- Respecter les sens de circulation mis en place.
- L'arrêt des véhicules en stationnement y compris pendant les livraisons.
- Limitation de l'usage des avertisseurs sonores au seul risque immédiat.
- Conformité réglementaire des véhicules et engins de chantier.

Pollution atmosphérique

Les dispositions prises par le titulaire sont les suivantes :

- Ne pas brûler les déchets.
- Réduire les poussières dans et hors du chantier

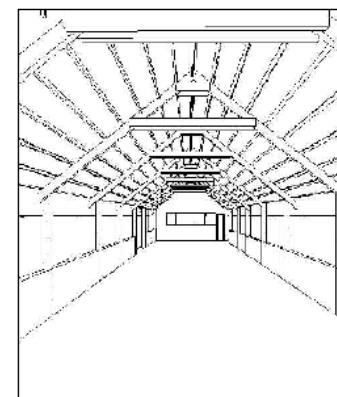
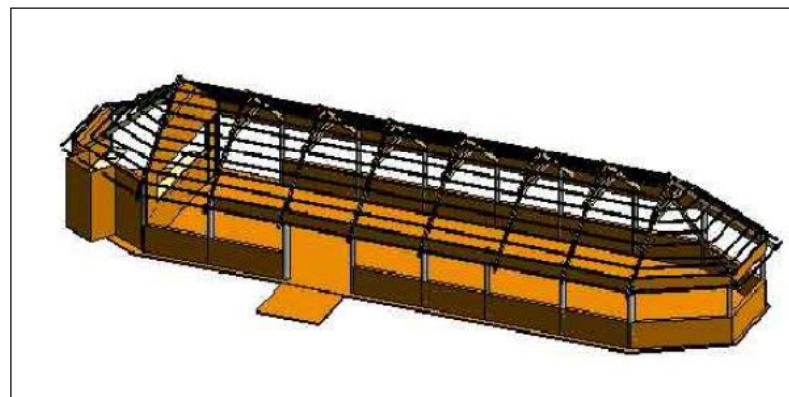
Pollution des eaux et du milieu

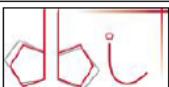
Les dispositions prises par le titulaire sont les suivantes.

- Aucun rejet pollué dans les réseaux ou dans la mer.
- Engins en parfait état de fonctionnement sans fuite.
- Le respect des végétaux existants et leurs protections à l'aide de dispositif physique et visuel (**ne défricher que les zone autorisées**)
- Le respect des dispositions en vigueur concernant le Code de l'Environnement
- Les déchets légers qui peuvent être emportés par le vent seront enlevés du site,
- Le suivi des déchets et leurs évacuations en décharges appropriées,
- La mise à disposition de poubelles/bennes en fonction des besoins et de l'avancement du chantier.

Concernant la santé et la salubrité :

- Le maintien de l'ensemble du chantier dans un bon état de salubrité ;
- Le passage si nécessaire des organismes ou entreprises spécialisées pour l'éradication des moustiques et/ou autres nuisibles



Bureau d'études Bâtiment - VRD 14 rue Franz LISZT 98800 Nouméa		Ouano Surf Camp La Foa	Plan du faré (partie conservée)		
MOA: DEPS Subdivision Nord - La Foa			Phase	Audit	Plan 013 Echelle 1/100e
			Date	Octobre 2015	
			Dessiné par	FB	

Nicolas Bazire

De:
Envoyé: lundi 9 septembre 2019 09:47
À:
Objet: Cable Park Ouano
Pièces jointes: SIG_Ouano.zip



Bonjour Mr ,

Apres consultation, du Cabinet Dexen et Ecosophy veuillez trouvez ci-dessous le complément d information relatif au a notre projet.

La description et la justification du protocole mis en œuvre pour la réalisation de l'inventaire ichtyologique aquatique de la lagune (et plus généralement des inventaires biologiques) avait déjà été insérée dans le rapport suite au courrier en date du 23 août 2017 (cf. troisième paragraphe de la page 32 du rapport). Une sous-partie s'intitulant "III.2.2. Protocole pour la mise en œuvre des inventaires biologiques *in situ*" a été ajoutée au plan du rapport afin de mieux faire ressortir le paragraphe correspondant.

Il convient de noter qu'en raison de la profondeur centimétrique des eaux de la lagune et de la nature de son fond (vase très fine), le protocole d'évaluation ne pouvait être que restreint à des observations extérieures sans immersion. La seule autre alternative aurait été d'employer des méthodes destructrices (de type pêches expérimentales) ce qui aurait été difficilement envisageable compte-tenu du contexte de la zone et peu pertinent étant donné le niveau d'abondance des organismes présents.

Vous pouvez télécharger le rapport en suivant ce lien <https://we.tl/t-6jKtwUDDNg>

En pièce jointe les plans et cartes au format shapefiles.

Merci de votre retour,

Bonne journée

Gérant SARL PACKRIDE
www.packride.com
(+687) 90.91.60
(+687) 45.97.59



Direction de l'Environnement (DENV)
Centre administratif de la province Sud
(CAPS)
Artillerie - 6, route des Artifices
Baie de la Moselle
BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tél. 20 34 00 - Fax 20 30 06
denv.contact@province-sud.nc

FORMULAIRE D'AUTORISATION, DE DÉCLARATION ET/OU DE DÉROGATION RELATIVES AUX DÉFRICHEMENTS, AUX ÉCOSYSTÈMES ET AUX ESPÈCES PROTÉGÉES

* Cocher le(s) type(s) de démarche concernée :

Au titre des articles 431-1 et suivants du code de l'environnement de la Province Sud :

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

DÉCLARATION DE DÉFRICHEMENT

Au titre des articles 233-1 et suivants du code de l'environnement de la Province Sud :

DEMANDE D'AUTORISATION RELATIVE AUX ÉCOSYSTÈMES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Au titre des articles 240-1 et suivants du code de l'environnement de la Province Sud :

DEMANDE DE DÉROGATION RELATIVE AUX ESPÈCES PROTÉGÉES (ENDÉMIQUES, RARES OU MENACÉES)

ATTENTION

Dossier établi en deux (2) exemplaires papiers accompagnés d'une (1) version numérique à déposer contre récépissé de dépôt ou à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception
à l'attention du président de l'Assemblée de province.

Direction de l'Environnement

Service des Installations Classées, des Impacts Environnementaux et des Déchets (SICIED)

Centre administratif de la province Sud

Pour tout renseignement, contacter le SICIED

Tél : 20 34 00 Courriel : denv.contact@province-sud.nc

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° DE DOSSIER : _____ DATE DE DÉPÔT (jj/mm/aaaa): _____

TAMPON :

IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Vous êtes un particulier

* N° de carte d'identité : _____ ou N° de passeport : _____
* Civilité : Madame Monsieur
* Nom de famille : _____ Nom de naissance : _____
* Prénom(s) : _____

À joindre : copie de la pièce d'identité en cours de validité

Vous êtes une personne morale

* Raison sociale ou appellation commerciale : _____
* N° de Ridet N° RC N° RM : _____
 Aucun numéro attribué

Représentant légal :

* Civilité : Madame Monsieur
* Nom de famille : _____ Nom de naissance : _____
* Prénom(s) : _____

Responsable de projet (si différent du représentant légal) :

* Civilité : Madame Monsieur
* Nom de famille : _____ Nom de naissance : _____
* Prénom(s) : _____
* Fonction : _____

À joindre : copie des statuts enregistrés, copie extrait K-bis récent, pièce justifiant la qualité en tant que représentant du demandeur, copie de la pièce d'identité en cours de validité du responsable de projet

* Vous êtes une collectivité publique

Oui Non

À joindre : acte habilitant le demandeur à déposer la demande

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

* Adresse de correspondance : _____
Complément d'adresse : _____
Boîte postale : _____ * Commune : _____
* Code postal et libellé : _____ * Pays : _____
* Téléphone (fixe et/ou mobile) : _____
Courriel : _____ Fax : _____

SITUATION FONCIÈRE

* Localisation du ou des terrains

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales contigües appartenant à un même propriétaire.

Les informations et plans fournis doivent permettre à l'administration de localiser précisément le ou les terrains concernés par le projet.

N° de rue ou route : _____ Rue ou route : _____

N° de lot : _____ Lotissement : _____ Quartier : _____

Code postal : _____ Commune : _____

* Références cadastrales (si le projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, merci de toutes les identifier)

Numéro d'inventaire cadastral (NIC) :

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ; |_|_|_|_|_|_|_|_|_| ; |_|_|_|_|_|_|_|_|_| ; |_|_|_|_|_|_|_|_|

Sections cadastrales : _____

Superficie du ou des terrains : _____ m²; _____ m²; _____ m²; _____ m²; _____ m²

Servitudes privées d'accès : Oui Non

* Emplacement

- Sur le domaine provincial public maritime
- À l'intérieur d'une aire protégée
- Sur le domaine provincial (hors domaine public maritime et aire protégée)
- Sur une zone d'aménagement concertée
- En dehors du domaine provincial
- Autre (à préciser) : _____

Plan d'urbanisme directeur (PUD)

Commune : _____

Version du PUD : _____

Zonage(s) : _____

* DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU PROJET

* Dates prévisionnelles de réalisation du projet

Du (jj/mm/aaaa) _____ au (jj/mm/aaaa) _____

TYPOLOGIE DES IMPACTS ET EMPRISE DU PROJET

* **Défrichement** Oui Non (si oui, répondre aux éléments ci-après)

Définition : toute opération qui a pour effet de supprimer la végétation d'un sol et d'en compromettre la régénération naturelle, notamment l'enlèvement des couches organiques superficielles du sol)

* **Surface d'impact du défrichement**

- < 10 ha
- 10 ha < surface < 30 ha
- > 30 ha

* **Caractéristique du défrichement**

- Terrain situé au-dessus de 600 mètres d'altitude
- Terrain situé sur les pentes supérieures ou égales à 30°
- Terrain situé sur les crêtes et les sommets, dans la limite d'une largeur de 50 mètres de chaque côté de la ligne de partage des eaux
- Terrain situé sur une largeur de 10 mètres le long de chaque rive des rivières, des ravins et des ruisseaux

* **Impact sur écosystème d'intérêt patrimonial (EIP)**

Direct (si impact direct ou indirect, préciser le type d'EIP) Indirect Aucun impact direct ou indirect sur un EIP

* **Type(s) d'EIP concerné(s)**

- Forêt humide
- Forêt sèche
- Mangrove
- Récif de plus de 100 m²
- Herbier de plus de 100 m²

* **Atteinte sur une ou plusieurs espèces endémiques, rares ou menacées**

Oui Non

* **Construction / lotissement** Oui Non

- < 3 000 m²
- 3 000 m² < SHON ≤ 6 000 m²
- 6 000 m² < SHON ≤ 20 000 m²
- > 20 000 m²

SHON = _____ m²

Définition :

La surface de plancher hors-œuvre brute (SHOB) d'une construction est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau de la construction.

La surface de planche hors-œuvre nette (SHON) d'une construction est égale à la SHOB après déduction :

- Des surfaces de plancher hors-œuvre des combles et des sous-sols non aménageables pour l'habitation ou pour des activités à caractère professionnel, artisanal, industriel ou commercial,
- Des surfaces de plancher hors-œuvre des toitures terrasses, des balcons, des loggias ainsi que des surfaces non closes situées au rez-de-chaussée ;
- Des surfaces de plancher hors-œuvre des bâtiments aménagés en vue du stationnement des véhicules.)

* JUSTIFICATION D'UN INTÉRÊT DE NATURE SOCIALE OU ÉCONOMIQUE, DE MOTIF INTÉRÊT GÉNÉRAL ET D'ABSENCE DE SOLUTION ALTERNATIVE

(Pour les demandes relatives aux écosystèmes d'intérêt patrimonial)

* SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS (moyens, matériel utilisé, modalités d'intervention sur site, ...)

* SYNTHÈSE DES MESURES D'ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION ET DE COMPENSATION PROPOSÉES

FINALISATION DE LA DEMANDE

(Cases à cocher)

* À ma connaissance, les terrains et/ou objets de la demande ont été parcourus par un incendie durant les dix années précédant celle de la présente demande n'ont pas été parcourus par un incendie durant les dix années précédant celle de la présente demande

* J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans la présente demande.

* J'atteste avoir pris connaissance des conditions réglementaires liées à ma demande prévues dans le code de l'environnement de la province Sud aux articles :

- 233-1 et suivants (pour les autorisations de réalisation de programme ou projet susceptible d'avoir un impact environnemental sur un écosystème d'intérêt patrimonial)
- 240-1 et suivants (pour les dérogations relatives aux espèces protégées)
- 431-1 et suivants (pour les autorisations et déclarations de défrichements)

* Fait à _____, le (jj/mm/aaaa) _____

* Signature du demandeur :

Toute déclaration fausse ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 819 000 F d'amende)

*Champs obligatoires

DOCUMENTS À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT (1/2)

Colonne réservée à l'administration

Pièces communes à tout type de demande

- Formulaire de demande et tableur(s) Excel annexe(s) dûment complétés
- Copie des titres de propriété ou attestation notariée
- La ou les feuilles du plan cadastral contenant les parcelles concernées et sur laquelle/lesquelles le demandeur indiquera précisément les limites de la zone à défricher ou concernée par les travaux ou projet de travaux
- Un ou plusieurs plans de situation à l'échelle appropriée indiquant : (voir tableau page suivante)
 - La localisation des terrains concernés
 - Les limites de parcelles
 - La topographie et l'hydrographie du site
 - Les limites des milieux inventoriés
 - Les limites des écosystèmes d'intérêt patrimonial
 - La localisation des espèces protégées, rares et menacées
 - Les enjeux environnementaux de la zone d'étude
 - Les terrains à défricher
 - La distance entre les travaux et les écosystèmes concernés
 - La position des aménagements et ouvrages divers envisagés
 - Les mesures de compensation

Si le demandeur est une personne physique

- Copie de la pièce d'identité en cours de validité du demandeur
- Pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains en cause si ce dernier n'est pas le demandeur

Si le demandeur est une personne morale autre qu'une collectivité publique

- Copie de la pièce d'identité en cours de validité du responsable de projet
- Copie des statuts enregistrés ou toutes autres pièces justifiant de l'existence légale de la personne morale
- Copie d'un extrait K-Bis établi depuis moins de 2 ans pour les sociétés
- Pièce(s) justifiant que le demandeur a qualité pour présenter la demande (délibération du Conseil d'Administration, statuts de la société indiquant les pouvoirs du P.D.G. ou du gérant, ...)

Si le demandeur est une collectivité publique (province Sud non comprise)

- Acte habilitant le demandeur à déposer la présente demande

DOCUMENTS À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT (2/2)

Pièces communes aux demandes d'autorisation de défrichement et d'impact sur écosystème d'intérêt patrimonial

- Étude d'impact établie conformément aux articles 130-3 et 130-4 du code de l'environnement de la province Sud
- Description des limites et coordonnées GPS (référentiel RGNC-91/Lambert) certifié par un géomètre professionnel, pour l'ensemble de la parcelle concernée par le projet dans sa globalité
- Échéancier prévisionnel des travaux

Pièces spécifiques aux dérogations relatives aux espèces protégées

- Pour chaque espèce protégées (faune et flore), sont consignées sous forme de base de données numérique au minimum les informations suivantes : famille, genre, espèce, sous-espèce, coordonnées (X,Y), quantité, date du relevé.

Pièces spécifiques aux déclarations de défrichement

- Notice d'impact établie conformément à l'article 130-5 du code de l'environnement et à la délibération BAPS n° 191-2010 relative au contenu des notices d'impacts prévues par le code de l'environnement

Attention : Les cartes et données numériques demandées doivent être exploitables par Excel et par le système d'information géographique provincial (MapInfo) dans le système RGNC-91-93 projection Lambert - Nouvelle-Calédonie.

Colonne réservée à l'administration

Types de demandes nécessitant de joindre des plans de situations

Cas 01	Autorisation et déclaration de défrichement
Cas 02	Autorisation d'impact sur écosystème d'intérêt patrimonial
Cas 03	Autorisation de défrichement et d'impact sur écosystème d'intérêt patrimonial
Cas 04	Autorisation de défrichement et dérogation relative aux espèces endémiques, rares ou menacées
Cas 05	Autorisation d'impact sur écosystème d'intérêt patrimonial et dérogation relative aux espèces endémiques, rares ou menacées
Cas 06	Autorisation de défrichement , d'impact sur écosystème d'intérêt patrimonial et dérogation relative aux espèces endémiques, rares ou menacées

Documents cartographiques	Cas 01	Cas 02	Cas 03	Cas 04	Cas 05	Cas 06
Localisation des terrains concernés	X	X	X	X	X	X
Limites de parcelles	X	X	X	X	X	X
Topographie et hydrographie du site	X		X	X		X
Limites des milieux inventoriés	X	X	X	X	X	X
Limites des écosystèmes d'intérêt patrimonial		X	X		X	X
Localisation des espèces protégées, rares et menacées				X	X	X
Enjeux environnementaux de la zone d'étude	X	X	X	X	X	X
Terrains à défricher	X		X	X		X
Distance entre les travaux et les écosystèmes concernés		X	X		X	X
Position des aménagements et ouvrages divers envisagés		X	X		X	X
Localisation des mesures de compensation	X	X	X	X	X	X